Validation des Acquis de l'Expérience

Ingénieurs

ESTP PARIS
L'ÉCOLE DES GRANDS PROJETS | VAE

Vous souhaitez débuter une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience afin d'obtenir le titre d'ingénieur de l'ESTP Paris, diplôme homologué de niveau I, dans l'une de nos cinq spécialités :

- travaux publics
- bâtiment
- génie mécanique et électricité
- topographie
- génie énergétique de la construction durable

Cette démarche s'intègre dans le cadre de la réforme de la formation continue : vous pouvez mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour votre accompagnement.

L'ESTP Paris : L'école des grands projets

Parmi les 45.000 ingénieurs formés à l'ESTP Paris depuis sa fondation en 1891, la majorité a participé aux plus grands projets de construction et d'aménagement.

En Formation Continue, plus de 1000 professionnels issus des secteurs public et privé de la construction (maîtrise d'ouvrage, gestion de patrimoine, entreprises et maîtrise d'œuvre, institutionnels, collectivités locales) ou souhaitant se réorienter dans ces secteurs sont accueillis chaque année pour suivre des stages inter, des stages intra créés spécialement à la demande, la formation longue qualifiante de conducteur de travaux, deux parcours de VAE (ingénieurs et conducteur de travaux) ou pour acquérir des compétences dans l'un de nos 10 Mastère Spécialisé® qu'elle propose.
A la pointe de la technologie et de l'innovation avec le BIM, l'ESTP Paris s'est dotée d'une salle entièrement dédiée au BIM. Cet équipement unique en France, profite à l'ensemble des formations dispensées.

La Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche reconnue par le Code du travail. Elle permet de faire reconnaître son expérience, professionnelle ou non professionnelle, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.
La VAE est un droit ouvert à toutes les personnes pouvant justifier d'une expérience professionnelle continue ou discontinue, à temps plein ou partiel, salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme visé.

Les atouts de la démarche

- un accompagnement individualisé de A à Z avec un tutorat personnalisé par des professionnels ;
- une aide méthodologique pour l'élaboration du portefeuille d'acquis et du mémoire technique ;
- des ateliers méthodologiques se déroulant à l'Université Paris VIII ;
- des préparations à l'entretien organisées avec les jurys des mémoires technique et de VAE ;
- la flexibilité de la préparation ;
- accès au réseau des anciens de l'ESTP Paris.

La VAE à l'ESTP Paris

La VAE à l'ESTP Paris, c'est valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition du titre d'ingénieur diplômé.

La VAE à l'ESTP Paris a pour objectif d'accompagner les candidats dans l'élaboration de leur projet, la rédaction de leurs dossiers et de leur mémoire pour leur permettre d'avoir tous les outils en mains pour arriver devant le jury final.

Une démarche longue : 18 à 24 mois

La démarche de la VAE est une démarche longue qui s'étend pour les 3 phases de 18 à 24 mois selon les candidats.
Les candidats sont présentés au jury final qui a lieu chaque année au mois de novembre lorsqu'ils se sentent prêts.

Les exigences en anglais

Un niveau minimum en anglais est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur de l'ESTP Paris. En fin de démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, les candidats devront justifier des résultats suivants :
- un score minimum de 785 points au TOEIC ou
- un score minimum de 550 points au TOEFL

Afin de déterminer leur niveau de départ en anglais, les candidats devront impérativement passer une première fois l'un des deux examens énoncés ci-dessus, au début de la démarche VAE.
Le candidat choisit l'organisme auquel il souhaite faire appel pour passer le TOEIC / TOEFL et prend en charge les frais d'inscription et de préparation.

Le mot du responsable pédagogique

« Démarche volontaire demandant une grande motivation personnelle, la VAE peut être mise en œuvre à l'initiative d'un demandeur d'emploi pour accroître son employabilité ; du salarié pour valoriser son expérience ; mais aussi être proposée par l'employeur afin de motiver ses collaborateurs.

Présente pour vous accompagner tout au long de la démarche, cela commence par l'organisation régulière de présentations autour d'un petit déjeuner convivial, où je répondrai à l'ensemble de vos questions autour de la VAE. Rendez-vous privilégié, un tour de table me permettra de comprendre vos attentes individuelles.

Faisant suite à votre admission, en complément du tutorat par un professionnel de votre domaine, je vous suis pendant tout le processus de constitution de votre portefeuille d'acquis et de votre mémoire technique par la mise en place de points réguliers adaptés à vos impératifs et par la préparation des différentes soutenances.

Nous accompagnons, chaque année, plusieurs candidats pour l'obtention de leur titre d'ingénieur. C'est une véritable satisfaction de suivre chaque personne dans cette démarche singulière ainsi que par la suite assister à leurs évolutions de missions, de postes ou d'entreprises. »

Les 3 grandes phases de la démarche VAE

La méthodologie

La VAE est une démarche en 3 grandes phases au cours de laquelle le candidat doit procéder à la rédaction de différents dossiers et mémoire, et suivre des formations.
Le jury s'appuie sur ce document pour valider les connaissances et les compétences acquises par le candidat au cours de ses expériences, par rapport au référentiel du diplôme choisi.

en amont de la démarche

- faisabilité : réception de la candidature, entretien de motivation, conseil et orientation
- recevabilité : constitution d'un dossier, analyse approfondie du parcours du candidat et entretien en vue du jury de recevabilité

accompagnement

- désignation d'un tuteur et organisation du tutorat
- élaboration d'un programme de formations complémentaires pour renforcer les connaissances du candidat selon les besoins identifiés
- ateliers méthodologiques pour préparer le candidat à la rédaction du portefeuille d'acquis (description des formations initiale et continue, expériences professionnelles et personnelles, expériences à l'étranger …)
- accompagnement dans la rédaction du mémoire technique illustrant les compétences du candidat dans la spécialité visée
- évaluation du savoir-être par des consultants spécialisés
- préparation aux soutenances

validation

- soutenance du mémoire technique
- présentation du portefeuille d'acquis par le candidat devant le jury VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

A qui s'adresse la VAE ?

Pour postuler à une demande de Validation des Acquis de l'Expérience, le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle dans une activité salariée, non salariée ou bénévole justifiée et ayant assumé des fonctions d'ingénieurs en rapport direct avec le contenu du diplôme visé de l'ESTP Paris.

Le profil des personnes se présentant

39 ans

âge moyen des candidats se présentant pour la démarche VAE

6 à 8 ans

nombre moyen d'année d'expérience des candidats dans une fonction d'ingénieur

Bac +3

niveau d'étude moyen des candidats

Le prix de la démarche VAE

Le prix de la démarche VAE s'élève à :

- **100€** : frais d'ouverture de dossier (non remboursable) par chèque bancaire libellé à l'ordre de : ESTP Paris - AS
- **7 500€** HT (en exonération de T.V.A) : coût de la démarche VAE

A ce montant, pourront s'ajouter :
- le prix des formations complémentaires prescrites : une évaluation précise du montant total de la démarche VAE sera faite après entretien et étude approfondie du dossier de pré-candidature
- le passage d'un test TOEIC ou TOEFL et une remise à niveau en anglais si nécessaire

Le mot d'un diplômé

Pourquoi le choix de l'ESTP Paris ? **L'ESTP Paris n'a pas été un choix mais une évidence, une certitude. Lorsque l'on a fait toute sa carrière dans le bâtiment en commençant Aide Conducteur de Travaux (1987) pour devenir Directeur de Travaux (2004), l'École de référence c'est l'ESTP Paris.**

Comment s'est déroulé le suivi tout au long de la préparation ? **La VAE de l'ESTP Paris suit un cahier des charges strict concernant son déroulement et le suivi des candidats. Ce suivi et un accompagnement rapproché nous permet d'avancer sereinement dans cette démarche. L'équipe VAE a toujours été présente pour nous encourager et nous motiver dans la poursuite de notre parcours.**

Quels sont les bénéfices que vous en avez retiré après l'obtention de votre diplôme ? **En premier lieu, avant de parler «bénéfices», je souhaiterais dire simplement que l'on se sent fier d'appartenir à la grande famille de l'ESTP Paris. D'un point de vue théorique, les formations spécifiques m'ont permises de me remettre à niveau et de consolider mes connaissances. D'un point de vue professionnel, le diplôme d'ingénieur me permet en toutes circonstances : « réunions techniques, expertises, colloques, présentations techniques formations » d'échanger plus sereinement avec mes confrères. Les clients, « Maître d'Ouvrage, Maître d'Oeuvre, assureurs », sont également attentifs au titre de leur interlocuteur et le diplôme d'ingénieur de l'ESTP Paris et la renommée de son école est connue et reconnue par tous.**

Les petits déjeuners de présentation

Nous invitons chaque candidat à venir nous rencontrer lors de nos petits déjeuners de présentation que nous organisons tout au long de l'année. Rendez-vous sur notre site Internet pour voir les dates de nos petits déjeuners de présentation : www.estp.fr - dans la rubrique : Formation Continue

plaquette non contractuelle

CONTACT

François Bresle – Tél : 01-75-77-86-08 – informationsfc.ms@estp-paris.eu
2-4 Rue Charras, 75009 Paris www.estp.fr